

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1915-1916)
Heft: 157-158

Rubrik: Communication de la Rédaction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette légende peut être laissée de côté en réservant la place nécessaire, car le texte peut subir des modifications et doit pouvoir être fait en allemand ou en français, suivant les cas.

Format : environ 32x45 cm. (en hauteur ou en largeur).

Prix : Une somme de fr. 300 — est destinée à être partagée entre les 3 ou 4 meilleurs travaux du concours. (Les prix seront au maximum de fr. 100 — et au minimum de fr. 50 —.)

L'artiste dont le projet sera choisi pour l'exécution recevra en outre pour l'exécution du cliché une indemnité de fr. 100 —. (Pour l'exécution en eau-forte ou en gravure sur bois l'artiste recevra en outre une indemnité de fr. 50 —.) Le cliché devient la propriété exclusive de la Société.

Jury : Le Jury sera composé de 3 membres choisis par le Comité central, dont les noms paraîtront dans un prochain numéro du journal.

Date : Les projets, munis d'une devise répétée sur une enveloppe fermée portant une adresse de retour (naturellement pas celle de l'auteur!) contenant le nom de l'auteur, doivent parvenir jusqu'au 31 mars 1916 à M. Th. Delachaux, secrétaire central de la Soc. des P. S. et A. S.

Cormondrèche (Neuchâtel).



Communication de la Rédaction.



Numéro du Jubilé de l'Art Suisse.

Il nous a été impossible de faire droit aux nombreuses demandes qui nous ont été faites pour ce numéro, le tirage n'ayant dépassé que très peu le nombre de nos abonnés réguliers. Nous attirons cependant l'attention de ceux que cela intéresse que le texte allemand de l'article ainsi que les illustrations de l'Exposition de la Société ont été reproduits dans le numéro d'octobre de la revue *Das Werk* (chez Benteli A. G. Bümpliz).



Divers.



Nos Assemblées de 1915 à Zurich

Nous aurions pu nous faire quelques scrupules de revenir si vite à Zurich pour y tenir nos assemblées annuelles et imposer à sa Section de sérieux sacrifices. Mais il avait été décidé qu'on s'y rendrait à condition que la Société en entier en supporte les frais et que la Section n'en subirait aucune charge.

Nous avons compté sans nos amis Zurichois qui nous ont fait une réception comme si nous ne nous étions plus

revus depuis cinquante ans! Nous nous faisons l'interprète de tous pour leur exprimer encore une fois un chaleureux merci pour l'organisation parfaite et le ton charmant qu'ils ont su donner à cette fête dont chacun a emporté le meilleur souvenir. Merci à la section de Zurich et merci à tous ceux qui ont si largement dépensé leur temps et leurs talents!

Les délégués se sont réunis le samedi 2 octobre, à 2 heures, dans la salle de la Commission du Kunsthaus et le soir, à 8 heures, un dîner leur était offert par la section zurichoise, à l'Hôtel Élite. Ce fut une soirée pleine d'entrain et de cordialité, agrémentée de musique et de chants, suivie d'un second acte des plus joyeux, que seule l'aube nouvelle réussit à dissiper, à en croire la légende.

Pour le dimanche matin, le programme était chargé: vernissage de l'Exposition au Kunsthaus, à 10 heures, et remise de l'Exposition par M. Righini à la Zürcher-kunstgesellschaft, dont le Président, M. le Colonel P. Ulrich, répond par des paroles très flatteuses pour notre Société. Ensuite, chacun tâche de se faire une idée de l'Exposition qui donne, dans son ensemble, une fort bonne impression. Nous pouvons féliciter ici notre Commission de placement, et (sans indiscrétion!) tout particulièrement notre trésorier central, M. Righini, d'avoir fait ce tour de force en deux jours. Voilà de la besogne bien faite!

L'Assemblée générale attire peu à peu les Sociétaires au Rathaus. Un esprit conciliant règne, et l'on sent que chacun mettra de la bonne volonté pour que cette assemblée se borne à traiter des affaires administratives, réglées pour la plupart la veille par les délégués. C'est décidément l'air du Jubilé et (c'est un miracle dans nos annales!) nous arrivons presque à l'heure au banquet de la « Meise ».

Près de 180 convives sont réunis dans cette grande salle où, durant quelques heures, les plats vont alterner avec les discours.

A la table du Comité central, nous saluons nos hôtes qui ont bien voulu participer à notre fête. Ce sont: M. le Dr *Mousson*, conseiller d'État, M. *Billeter*, président de la ville de Zurich, M. *Naegeli*, conseiller général, M. le Dr *Schaertlin*, président de la Caisse de secours pour artistes suisses, M. le colonel *Ulrich*, président de la Société suisse des Beaux-Arts, M. le Dr *Steiger* et M. *Brüschweiler*, délégués de la Société des Beaux-Arts de Zurich, M. le Dr *Meyer-Rahn*, secrétaire de la Fondation Gottfried Keller, M. le Dr *Hablützel*, délégué de l'Association suisse de la Presse, M. le prof. *Ganz*, président de l'Association des conservateurs de musées suisses, M. *Falke*, délégué de la Nouvelle Société helvétique, M. A. *Silvestre*, ancien président de la Commission fédérale des Beaux-Arts, M. *Vital*, secrétaire au Département fédéral de l'Intérieur, et M. *Ch. Dübby*.

M. W. *Röthlisberger*, vice-président, souhaite la bienvenue à tous les convives et retrace l'histoire de notre Société durant son premier demi-siècle d'existence.

M. *Billeter*, au nom du Conseil d'État, au nom de la Ville et au nom de la population, nous adresse des paroles pleines de bienveillance et de sympathie. M. le colonel *Ulrich*, prenant prétexte de l'année 1865 qui